LETTRE
SUR
L'ANTIMÉPHITIQUE.

Par M. JANIN DE COMBE BLANCHE.

Pour l'intérêt de la vérité même, il faut l'annoncer ſans fanatiſme, comme ſans foibleſſe. Qu'elle n'inſulte pas même avec dédain aux erreurs qu'elle combat. Elle a déjà aſſez de tort d'être la vérité. Qu'à force de douceur, elle mérite qu'on lui pardonne.

M. THOMAS.



A VIENNE,
Et ſe trouve,
Chez LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

M. DCC. LXXXIII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

APPROBATION
DU CENSEUR ROYAL.

J'ai lu un manuſcrit intitulé : *Lettre de M. Janin de Combe Blanche, à M. **, profeſſeur de l'univerſité d'Aix*, & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion. A Lyon, ce premier octobre 1783.

Signé BRISSON.

PERMISSION.

Vu l'approbation du Cenſeur royal, permis d'imprimer, par nous Maire & Echevin, Lieutenants Généraux de police, & à la charge de ſe conformer aux réglements concernant la librairie. A Vienne, ce 4 octobre 1783.

Signés GINET, Maire; RONIN; RIGOLLIER.



N° 1



LETTRE

DE

M. JANIN DE COMBE BLANCHE,

A M. * *,

MÉDECIN DE L'UNIVERSITÉ D'AIX.

Sic vos non vobis. VIRG.

VOUS êtes curieux de savoir, Monsieur, pourquoi le moyen qu'a annoncé M. *de Marcorelle*, pour vuider les latrines, est une répétition d'un des moyens que j'ai publiés dans mon antiméphitique; je vais vous satisfaire. Au mois de mai 1781, M. *de Marcorelle* vint me consulter à Lyon : pendant le séjour qu'il y a fait, il me parla du malheureux événement arrivé à Narbonne en 1779 ; je lui appris que depuis quelques années j'avois travaillé à la recherche des moyens capables d'en prévenir de semblables ; je le lui prouvai

par la lecture de la lettre dont m'a honoré M. *le Noir*, en date du 24 octobre 1778. La voici.

« Je vous envoie, Monsieur, deux exemplaires des » ouvrages de MM. *Laborie*, *Cadet*, & *Parmentier*, » sur les fosses d'aisance. Je recevrai avec plaisir un » exemplaire de celui que vous vous proposez de faire » imprimer, sur les moyens de rendre *l'air & les eaux* » des grandes villes, salubres. *Signé* LE NOIR. »

Cette lecture augmenta la curiosité de M. *de Marcorelle :* il me questionna ; j'éludai : il devint plus pressant. Pour le satisfaire, je lui nommai un des moyens que j'avois découvert. Depuis son départ, nous avons été en correspondance. Dans les premiers jours de janvier 1782, je lui annonçai que je venois d'écrire au ministre relativement à mes découvertes antiméphitiques. Il me répondit le 17 du même mois.

Je ne puis qu'approuver, mon cher Monsieur, le parti que vous prenez, de communiquer à M. le comte de Vergennes votre méthode pour neutraliser les matieres fécales, *& leur ôter leur mauvaise odeur. Vous auriez à vous reprocher de laisser périr dans l'obscurité d'un silence, en quelque sorte injurieux à l'humanité, une aussi* belle découverte ; *d'ailleurs on pourroit* vous la ravir : *je sais que des savants travaillent sur le même objet ; mais* ils sont bien loin de vous. *M. le comte de Vergennes appréciera votre travail avec justice. Daignez m'instruire de tout ce qui se passera à ce sujet. Signé* MARCORELLE.

Vous voyez, Monsieur, par cette lettre, que j'avois en lui la plus grande confiance. Dès que je fus arrivé à Paris, je lui fis part de mes succès. Peu de jours après, je lui envoyai un des premiers exemplaires, & le supplément de mon antiméphitique. Je ne tardai

pas à lui apprendre que j'avois éveillé la jalousie & l'intérêt. Voici sa réponse.

Je suis en possession, mon cher Monsieur, de votre ouvrage. Je me le suis fait lire & relire plusieurs fois, & j'en ai toujours entendu la lecture avec un nouveau plaisir. Il m'a paru que vous portiez jusqu'à la démonstration l'efficacité de votre moyen antiméphitique. Comment peut-on en douter, après les épreuves sans nombre qui ont été faites en présence de personnes respectables à tous égards? Il faut que les adversaires de ce moyen soient de mauvaise foi, car la raison & l'honnêteté ne permettent pas de nier des faits, & de résister à l'évidence. Mais s'ils ont résolu de persister dans leur opiniâtreté, d'avoir des yeux pour ne pas voir, & des nez pour ne pas sentir, il n'y a qu'à les abandonner à leur aveuglement. Signé MARCORELLE.

Lui ayant annoncé mon départ de Paris, & les tracasseries qu'on m'y avoit fait éprouver. Il me répondit le 16 mai.

Je vous félicite de tout mon cœur, mon cher Monsieur, d'avoir pris le parti de retourner dans votre campagne de Lyon; c'est là le véritable asile d'un repos honnête: vous avez acquis, plus que personne, le droit d'en jouir. Votre antiméphitique a été éprouvé par un nombre innombrable d'expériences. Je comprends, sans que vous me le disiez, qu'il est beaucoup de gens dans la capitale qui ont établi un revenu considérable sur les vapeurs méphitiques. Leur intérêt exige donc qu'on les laisse subsister, puisque, si on venoit à les détruire, leur fortune s'évanouiroit. Vous ne devez donc pas être étonné que votre importante découverte trouve des adversaires, des critiques & des ennemis; vous devriez l'être, si elle n'en eût pas rencontré: laissez crier les

envieux, & continuez à faire le bien des hommes. Signé MARCORELLE.

Huit jours après, je reçus de lui une petite brochure, sous ce titre : *avis pour neutraliser à peu de frais les fosses d'aisance ; par M. de Marcorelle*, &c., in-8°. de douze pages, imprimé en mars 1782.

En la lisant, je fus très-surpris de voir que le moyen qu'il annonçoit n'étoit qu'une répétition de ce que je lui avois dit & de ce que j'avois fait imprimer avant lui. Je ne lui laissai pas ignorer dans mes lettres ma surprise de ce qu'il ne m'avoit pas nommé. Je lui envoyai le journal de Paris, 12 juin 1782, dans lequel M. *Cadet* l'avoit critiqué amerement. Il me répondit le 8 juillet.

Mon avis & la réponse à la critique de cet avis, sont de trop petits opuscules ; voilà le motif qui m'a forcé de ne pas parler de vous : mais je me propose de faire imprimer incessamment un autre ouvrage, où je rendrai un hommage sincere à la supériorité de vos talents & à l'étendue de vos connoissances ; j'y rappellerai même les divers ouvrages que vous avez publiés, & qui ont tous pour objet l'utilité publique. Je serois bien flatté que vous vouliez accepter cet hommage, d'aussi bon cœur que je vous l'offrirai. Signé MARCORELLE.

Je lui répondis que ce n'étoit pas des éloges que je demandois, mais un acte de justice. Il garda le silence, continua à me parler de ses yeux. Cependant j'espérois que dans la réponse qu'il méditoit de faire imprimer contre M. *Cadet*, il répareroit son omission ; il n'en a rien fait. J'ai reçu cette réplique le 7 novembre, quoiqu'elle soit datée du mois de juillet. Elle a pour titre : *observations*, &c., in-4°., dix-neuf pages. En se défendant du plagiat qu'on lui

impute, M. *de Marcorelle* cherche à prouver qu'il eſt le premier qui a découvert le lait de chaux pour être verſé ſur les matieres infectes. La lecture de mon antiméphitique lui a prouvé le contraire ; néanmoins il perſiſte à ſoutenir qu'il a fait cette découverte. Voici, Monſieur, ce que j'ai dit du lait de chaux.

Extrait de l'antiméphitique, imprimé le 13 février 1782.

1°. Pour enlever l'odeur méphitique des tonneaux qui ont ſervi à l'exportation de l'eau dans les vaiſſeaux, &c., faites éteindre *de la chaux ;* jetez dans chaque tonneau de trois cents pintes, *une bonne pellée de chaux encore bouillante ;* verſez deſſus un ſceau d'eau ; délayez-la avec un balai ; étendez-la ſur tous les parois du tonneau ; il ſera ſans aucune mauvaiſe odeur, & l'eau ne s'y corrompra pas auſſi aiſément que ci-devant, pag. 49.

2°. *La chaux ainſi éteinte* eſt un puiſſant anti-ſeptique pour anéantir l'odeur infecte des mares, foſſés, pieces d'eau, & pour avoir la facilité d'enlever leurs vaſes ſans altérer l'air environnant. Les marécages, ſur-tout en été, en retireront le même avantage. La quantité ? Il ſuffit que l'eau ſoit légérement blanchie par le mélange intime de la chaux. Ce procédé s'applique avec un égal ſuccès, pour détruire le méphitiſme des égoûts . , . . pag. 50.

3°. Pour anéantir l'odeur méphitique que répand l'aſſemblage des boues & des balayures des villes, répandez ſur le tas, avec un arroſoir, *de la chaux nouvellement éteinte & délayée dans une ſuffiſante quantité d'eau*, pag. 52.

4°. Quant à l'infection que répand dans l'air l'eau ſtagnante, mêlée de parties hétérogenes, ainſi que ſa vaſe, rien n'a produit un effet plus certain & plus prompt pour la réprimer & l'anéantir, *que la chaux nouvellement fuſée & étendue dans ce liquide élémentaire, encore chaude*, en l'agitant avec des perches, ou bien *en en arroſant ſa vaſe infecte*, pag. 66.

Extrait du ſupplément de l'antiméphitique.

5°. Quant aux puits infects, *on emploiera la chaux nouvellement éteinte & encore chaude, délayée dans une ſuffiſante quantité d'eau*, pag. 3.

6°. Nous obſerverons, ai-je dit encore, que les égoûts étant remplis de matieres hétérogenes, & ſurtout *du dépôt urineux de matiere fécale, de débris de végétaux & autres immondices*, ont beſoin de deux agents pour être neutraliſés. On procédera d'abord à l'emploi de la chaux, & le lendemain à celui du vinaigre, pag. 3 & 4.

Mais, direz-vous, pourquoi ces deux agents? Le lait de chaux développe de l'alkali volatil chargé d'huile fétide de la maſſe putride, mais beaucoup moins que la chaux en poudre; le phlogiſtique ou air inflammable qui fait partie de ce ſel alkalin, eſt la véritable moffette qui porte atteinte aux organes & à la vie de ceux qui le reſpirent. Il reſte à le neutraliſer; la loi des affinités prouve que le vinaigre a cette propriété. J'entrerai à ce ſujet dans un plus grand détail dans un autre ouvrage.

Le lait de chaux & le vinaigre ont eu un tel ſuccès entre mes mains, que je n'ai pas héſité de neutraliſer la voirie de la *petite Pologne* à Paris, lorſque M. *le Noir*,

lieutenant général de police, me donna à faire cette expérience le 23 février 1782. Voici l'état où étoit cette voirie. Elle formoit une montagne fort élevée de boues, d'excréments, de matieres animales, & autres immondices qu'une grande ville, telle que Paris, peut fournir. Dans le bas de cette montagne putride, existoit un long & large fossé très-profond, destiné à recevoir les écoulements de toutes ces matieres en putréfaction. Ce fossé étoit plein de ce liquide, & contenoit au moins trente mille muids de vanne noirâtre, de l'espece la plus dangereuse, & de la plus insigne puanteur; elle l'étoit à tel point, que les émanations infectoient tout le quartier, & noircissoit les armes des gardes Françoises, logés auprès.

M. *le Noir* & M. *de Bernieres*, trois inspecteurs de police; MM. *Maille* & *Figuet*, & les voisins, furent témoins de l'expérience.

Deux tombereaux de chaux furent éteints & délayés dans une suffisante quantité de ce liquide; ils furent versés dans cette masse fétide : à mesure que le lait de chaux en développoit l'alkali volatil, ainsi que le font tous les alkalis caustiques, je faisois asperger de vinaigre; j'en employai environ cent pintes : à la fin de l'expérience, ce volcan d'infection étoit presque inodore. Quelle fosse d'aisance peut être comparée à une telle voirie, & à trente mille muids d'un liquide hétérogene de cette espece? Actuellement je vais mettre sous vos yeux ce qu'a dit M. *de Marcorelle* du lait de chaux.

Extrait de l'avis pour neutraliser à peu de frais les fosses d'aisance, imprimé en mars 1782, par M. *de Marcorelle.*

Si on veut user d'économie, on pourra neutraliser cette matiere avec le seul lait de chaux, sans addition d'aucun alkali; l'expérience a fait voir qu'on réussit au mieux en suivant ce procédé, le moins coûteux de tous, pag. 11 de l'in-8°., ou, pag. 9 de l'in-4°.

Pour tout concilier, ajoute M. de Marcorelle, *on a préféré celui du lait de chaux, où l'on ajoute un alkali fixe*, ibid.

Voilà un *concilier* bien plaisant! Puisque l'expérience a fait voir à M. *de Marcorelle* que *le lait de chaux réussit au mieux*, l'alkali fixe est donc de surérogation, car au mieux, c'est le *nec plus ultra. Mieux*, dit l'académie Françoise, signifie *plus parfaitement* d'une maniere accomplie. M. *de Marcorelle* a fait imprimer que *le lait de chaux réussit au mieux*, tandis que M. *Cadet* a fait imprimer dans le journal encyclopédique, 1er. juin 1782, que *rien de ce qu'a annoncé M. Janin n'a eu lieu.* Rien! l'un dénigre tous les moyens que j'ai indiqués, & l'autre sépare ce qui lui convient, & cela pour *tout concilier.* Enfin M. *Cadet* a disputé le lait de chaux à M. *de Marcorelle*, dans le journal de Paris, 12 juin 1782; mais comme il n'a parlé dans ses observations sur les fosses en 1778, que de la chaux en poudre, moyen connu de tout temps en France & en Allemagne, M. *de Marcorelle* lui a répondu, en soutenant que le lait de chaux est une de ses inventions. Je mets son texte sous vos yeux.

« *Le lait de chaux*, dit-il, differe d'autant de la
» chaux vive, qu'il est le produit de la chaux éteinte
» dans l'eau. Ce sont deux modifications de la chaux
» bien différentes ; la chaux vive ne sauroit détruire
» dans les fosses le *méphitisme*, pag. 13. L'expérience
» a appris que la chaux en pierre ne détruit pas la
» mauvaise odeur, (rapp. de 1778.) Il suit de là
» que la chaux en poudre ne la détruit que par son
» expension ; la désinfection n'est *que momentanée*,
» ne pouvant attaquer le foyer de corruption. *Elle*
» *ne peut détruire le méphitisme*, pag. 14. Elle est
» dénuée du véhicule qui lui est nécessaire pour mul-
» tiplier les surfaces, augmenter le nombre des points
» du contact de la masse fétide, & déploier enfin
» toute son énergie. C'est cette insuffisance de la
» chaux, dans son état pulvérant, qui m'a, dit
» M. *de Marcorelle*, déterminé à la remplacer par
» le lait de chaux. *Quand même, pour désinfecter*,
» *je n'aurois*, dit-il, *substitué à la chaux en poudre*
» *que le lait de chaux, il paroît*, continue-t-il, *que*
» *j'aurois donné un procédé nouveau. Nouveau ! Cette*
maniere, dit-il, *d'employer la chaux dans ce cas*,
» *est en effet nouvelle.* » C'est la prétention de
M. *de Marcorelle*, qui en effet est très-nouvelle.

Je le répete, Monsieur, j'ai indiqué le lait de chaux dans mon *antiméphitique*, imprimé le 11 février 1782. M. *de Marcorelle* n'a fait imprimer son *avis* qu'à la fin du mois de mars ; que votre sagacité prononce si ce procédé lui appartient.

J'ai l'honneur d'être,

JANIN, auteur de l'Antiméphitique.

Lyon, 12 *novembre* 1782.

P. S. Le lait de chaux lui appartient si peu, que MM. *Macbride*, *Pringle*, *Clerc* (hist. de Thom. tom. II, pag. 376) & *Gardane* (catéch. sur les asph. 1780) en ont parlé dans leurs ouvrages. Le journal encyclopédique, 1er. septembre 1781, en a fait mention, pag. 325 ; mais une multitude d'événements ont prouvé que la chaux, même *le lait de chaux*, développent de la masse putride un plus grand volume d'alkali volatil & de gas inflammable, après l'avoir vérifié par un nombre d'expériences, j'ai indiqué dans mon antiméphitique, les projections du vinaigre, afin de neutraliser les gas pernicieux que l'alkali caustique a dégagé du cloaque d'infection ; c'est le vrai moyen d'enchaîner la vapeur méphitique, & lui ôter la puissance de nuire ; enfin j'ai indiqué les circonstances où le lait de chaux peut seul produire de bons effets, & celles où il augmente les vapeurs méphitiques ; ce que personne n'avoit encore distingué jusqu'ici. Par cette distinction, cette découverte m'appartient sans la moindre équivoque ; d'un autre côté, j'ai prescrit expressément le lait de chaux, tandis que les auteurs ont fait mention indistinctement de la chaux ou lait de chaux, ce qui est bien différent. Tout concourt à prouver que la découverte du lait de chaux n'appartient point à M. *de Marcorelle*.